



Lions Environmental P H O T O C O N T E S T

Les Lions membres de clubs en règle peuvent participer au Concours Lions de Photos de l'Environnement de 2008-09 en soumettant une photo originale qui n'a pas été modifiée, en noir et blanc ou en couleurs, illustrant l'environnement de leur Lions club. Les photos prises dans les 4 premières catégories ne peuvent pas montrer de personnes. Les catégories du concours Lions de photos de l'environnement 2008-09 sont les suivantes :

- La vie des animaux
- Le paysage (Urbain ou naturel)
- La vie des plantes
- Le climat

Le thème spécial de l'année est :

- *Les miracles de la protection de l'environnement par les Lions* – Il s'agit de photos montrant des Lions en train de travailler à la protection de l'environnement.

La sélection objective des photos se base sur l'originalité, le mérite artistique et l'illustration du thème écologique.

- Les **LIONS CLUBS** choisissent une photo gagnante et l'envoient au district.
- Les **DISTRICTS LIONS** choisissent une photo gagnante et l'envoient au district multiple. La date limite du **15 janvier 2009** est suggérée pour les districts qui doivent envoyer une photo imprimée mesurant 20.3 x 25.4 cm au district multiple.
- Les **DISTRICTS MULTIPLES LIONS** choisissent une photo gagnante et l'envoient au concours international. Le **1er mars 2009** est la date limite avant laquelle les districts multiples doivent envoyer une photo imprimée mesurant 20.3 x 25.4 cm et le formulaire officiel de demande de participation (disponible sur le site Internet Lions), signé par le président de conseil, au siège international Lions.
- Le **LIONS CLUBS INTERNATIONAL** exposera les photos des districts multiples à la convention internationale Lions. Les congressistes qui se sont inscrits voteront pour leurs photos préférées. Une récompense sera décernée aux photographes gagnants. Les six photos gagnantes (gagnantes des cinq catégories et Meilleure Photo du Concours) seront affichées sur le site Internet Lions.

Les photographes Lions s'engagent à prendre en charge le coût lié à la prise et au développement des toutes les photographies.

Les photos du concours deviennent la propriété du Lions Clubs International.

Le Lions Clubs International se réserve le droit de refuser les photos qui ne remplissent pas les conditions du concours ou qui pourraient être considérées comme étant inopportunes ou choquantes.

Merci d'adresser vos questions sur le concours par courriel à : programs@lionsclubs.org

